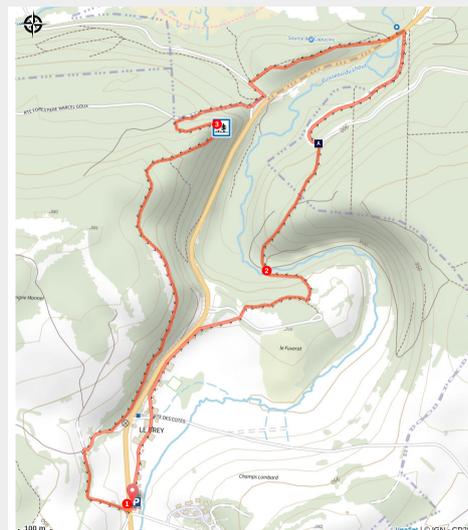


# Belvédère des Deux Lacs - n° 35

Haut Doubs



Belvédère des Deux Lacs (E. Sauge - OTHPHD)



Offre un point de vue sur les deux lacs ainsi qu'un passage par un sentier d'interprétation dédié au cycle de l'eau.

Le circuit conduit au belvédère des Deux Lacs et son remarquable point de vue sur la vallée d'origine glaciaire où s'étendent les deux lacs de Remoray et de Saint-Point. L'itinéraire traverse les paysages comtois où s'alternent forêt et prés-bois. Il offre des points de vue sur le lac de Remoray, ses marais et roselières ainsi que l'embouchure de la Drésine.

## Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 30 min

Longueur : 5.1 km

Dénivelé positif : 162 m

Difficulté : Facile

Échelle de cotation :

Type de voie : Majorité de pistes stabilisées et voies goudronnées

Technique : Pas de technique particulière

Type : Boucle

Thèmes : Point de vue, Rivières et lacs

# Itinéraire

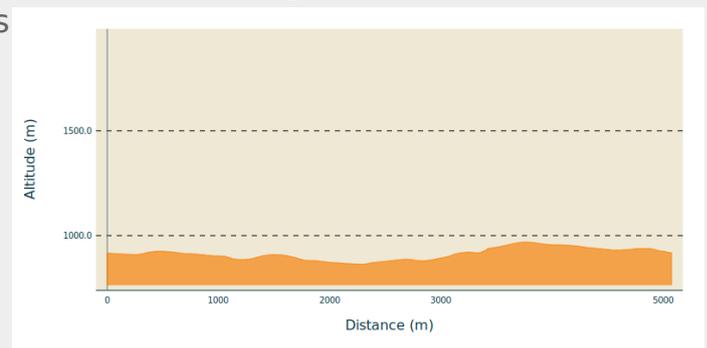
**Départ** : Mairie de Brey-et-Maison-du-Bois

**Arrivée** : Mairie de Brey-et-Maison-du-Bois

**Balisage** : ➤ VTT

**Communes** : 1. Brey-et-Maison-du-Bois  
2. Labergement-Sainte-Marie

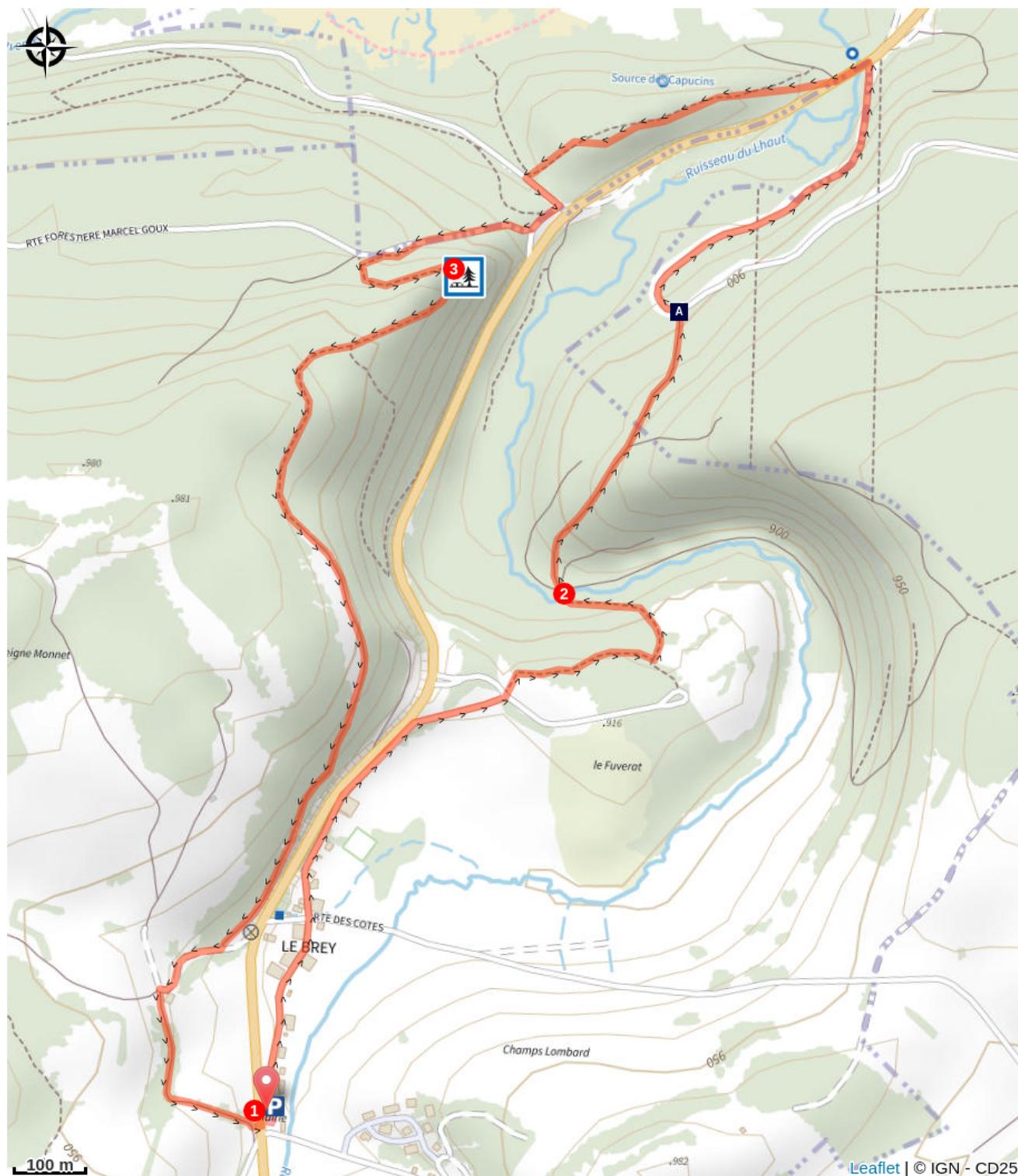
## Profil altimétrique



Altitude min 863 m Altitude max 969 m

1. Au départ du Brey, longez la route goudronnée sur 1,5km et redescendez jusqu'à traverser le joli petit ruisseau du L'haut pour vous engager dans la forêt.
2. Traversez la forêt domaniale du Mont de la Croix pour rejoindre la départementale que vous traverserez avant d'emprunter un petit sentier forestier qui grimpe jusqu'au Belvédère des 2 Lacs.
3. Admirez la vue depuis le Belvédère sur les lacs de Remoray et de Saint-Point puis continuez à monter à travers la forêt avant de redescendre sur le village du Brey.

# Sur votre chemin...



 Forêt domaniale du Mont Sainte Marie (A)

Belvédère des Deux Lacs (B)

# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

L'hiver, en présence de neige, l'itinéraire peut être rendu glissant ou inaccessible en fonction de la neige.

Une deuxième version un peu plus longue et sportive peut être réalisée au départ du village de Remoray. Suivre le numéro 12.

## **Comment venir ?**

### Accès routier

Depuis Mouthe, prendre la D437 en direction de Pontarlier. Après 6 km, à l'entrée du hameau du Brey, se stationner sur le parking de la mairie à droite.

### Parking conseillé

Mairie, Le Brey, Brey-et-Maison-du-Bois

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Veillez à respecter la quiétude du lieu, la signalétique en place et à rester sur les sentiers balisés. Attention, le site peut faire l'objet d'une réglementation particulière.

## **Vallons de la Drésine et de la Bonavette**

Période de sensibilité :

Site Natura 2000

## **Les Vurpillères**

Période de sensibilité :

## **Le Lhaut**

Période de sensibilité :

## **Lac de Remoray**

Période de sensibilité :

Contact : Association des Amis de la RN du Lac de Remoray

Maison de la Réserve

28 rue de Mouthe

25160 Labergement-Sainte-Marie

03.81.69.35.99

lac.remoray@espaces-naturels.fr

<http://www.maisondelareserve.fr>

Attention, le site fait l'objet d'une réglementation particulière. Merci de contacter l'organisme gestionnaire.

## **Tourbière des Beloussiers**

Période de sensibilité :

## **i** Lieux de renseignement

### **Office de tourisme du Pays du Haut-Doubs - Malbuisson**

69 Grande Rue, 25160 Malbuisson

malbuisson@destination-hautdoubs.com

Tel : +33 (0)3 81 69 31 21

<https://www.destination-haut-doubs.com>



### **Office de tourisme du Pays du Haut-Doubs - Mouthe**

3bis Rue de la Varée, 25240 Mouthe

valdemouthe@destination-

hautdoubs.com

Tel : +33 (0)3 81 69 22 78

<https://www.destination-haut-doubs.com>



# Sur votre chemin...

---



## Forêt domaniale du Mont Sainte Marie (A)

Cette forêt jurassienne appartenait à l'abbaye du Mont Sainte-Marie, un riche édifice cistercien du XIIe siècle détruit à la Révolution. Elle se compose de trois massifs séparés : la Grand'Côte, la Fuvelle et le Mont de la Croix. Elle fut nationalisée à la Révolution.

Crédit photo : ONF

---



## Belvédère des Deux Lacs (B)

Au premier plan de ce belvédère trône le lac de Remoray et sa couronne de tourbières, classés en Réserve Naturelle Nationale depuis 1980 ; et au second plan, le lac de Saint-Point, l'un des plus grands lacs naturels de France.

Crédit photo : Estelle Sauge - OTHPHD